

METHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Sur les Hautes Chaumes :

⇒ la carte a été établie entre 1999 et 2004 par l'Université de Metz et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sur la base des photographies aériennes (orthophotoplans, missions IGN de 1997 & 2002). Les photographies ont permis de dessiner les grandes unités écologiques ; les périmètres et la détermination exacte des habitats sont ensuite vérifiés sur le terrain. La phase de terrain a permis également de procéder à des relevés phytosociologiques (voir détail des relevés en annexe 6, cahier 2).

En forêt :

- ⇒ la carte a été réalisée par l'ONF entre 2001 et 2004. Sur la base des données existantes, notamment les cartes des stations ou des peuplements dans les forêts relevant du régime forestier, un premier découpage a été proposé. Dans chaque polygone, un relevé a été réalisé tous les 4 ha voire tous les ha en fonction des habitats. A chaque relevé sont notés : l'habitat présent, la surface terrière en petit bois, gros bois et très gros bois, le recouvrement de la régénération etc (voir détails des relevés en annexe 6). Ainsi, la carte des habitats est construite à partir des données bibliographiques (aménagement), de terrain (détermination des habitats à chaque relevé) et des connaissances des agents forestiers de terrain. En dehors de l'enveloppe de référence de la ZSC officielle (extensions de la ZSC sur la ZPS), la détermination des habitats a été réalisée en 2006-2007 par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, selon le même protocole que les hautes chaumes (orthophotoplans 2002 + photos infrarouge mission 1997 de l'Institut Forestier National, vérification de terrain)
- ⇒ le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a complété entre 2001 et 2004 cette approche par la cartographie d'habitats plus ponctuels : zones humides, zones ouvertes intra forestières etc.

Données concernant les habitats :

Chaque polygone habitat est assorti d'un certain nombre de données le concernant. Ces données concernent :

- Code habitat : code interne au PNRBV
- Intitulé de l'habitat : désignation de l'habitat suivant l'auteur
- Code CORINE : code de référence européenne identifiant les habitats présents en Europe Communautaire
- Auteur, référence : nom de l'auteur et date de la donnée
- Type d'habitat au regard de natura 2000 : 1 : habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 3 : habitat d'intérêt communautaire non prioritaire – 5 : mosaïque des types " 1 " et " 3 ". 0 : habitat non concerné par la directive Habitats (n'est pas d'intérêt communautaire)
- Code Natura 2000 : code de référence européenne spécifique aux habitats d'intérêt communautaire (directive Habitats)
- Etat de conservation des habitats agro pastoraux : qualifie l'état de conservation des chaumes, prés des vallées etc. (optimal, favorable, autre : réversible, autre : difficilement réversible, autre : irréversible : voir détail en annexe 6, cahier II)
- Effets CAD : qualifie l'évolution de l'habitat au regard des mesures CAD retenues => colonne non remplie à ce jour
- Etat de conservation des zones humides : qualifie l'état de conservation des zones humides d'intérêt communautaire (optimal, favorable, autre : réversible)
- Etat de conservation des forêts : indices "structure", "biodiversité", "fonction" : qualifie les indices d'état de conservation des forêts (optimal, favorable, mauvais : voir détail en annexe 6)
- Surface : donnée par le Système d'Information Géographique, il s'agit de la surface projetée sur un plan horizontal
- Secteur natura 2000 : nom du secteur natura 2000 (Hohneck, Grand Ballon etc)
- Habitat pie grièche : qualifie la présence ou non, voire la possibilité de présence de Pie-Grièche écorcheur, espèce d'oiseau d'intérêt communautaire (annexe II de la directive Oiseaux) (potentiel favorable, potentiel peu favorable, présence)
- Habitat gélinotte : idem pour la Gélinoite => colonne non remplie à ce jour

Exemples : extrait de la base des données " habitats naturels HV "

Code habitat	Intitulé de l'habitat	Code CORINE	Auteur, référence	Type d'habitat au regard de natura 2000	Code Natura 2000	Etat de conservation des habitats agro pastoraux	Effets CAD	Etat de conservation des zones humides	Etat de conservation des forêts : indices			Surface (ha : SIG)	Secteur natura 2000	Habitat Pie Grièche	Habitat gélinotte
									"structure"	"biodiversité"	"fonction"				
83	Epilobio alpestre - Adenostyletum alliariae Carb. 66	37.81	Y. FERREZ, 1999	3	6430		0					0.87	Hohneck		
1	Lande pelouse d'altitude	31.213	L. ALNOT, 2001	3	4030	favorable	0					0.85	Markstein	potentiel peu favorable	
60	Hêtraie sapinière moyennement acide	41.13	ONF Colmar, octobre 2004	3	9130		0		mauvais	favorable	favorable	4,16	Tête des Faux		

TABLEAUX RECAPITULATIFS : LISTE DES HABITATS PRESENTS, FAUNE ET FLORE REMARQUABLES, DYNAMIQUE ACTUELLE

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables	Dynamique actuelle
Haute Chaume	495	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : 6230	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Hilsenfirst</u>, <u>Oberlauchen</u>, <u>Marksteinkopf</u>, <u>Treh</u>, <u>Steinlebach</u>, <u>Breitfirst</u>, <u>Hahnenbrunnen</u>, <u>Salzbach</u>, <u>Uff Rain</u>, <u>Schnepfenried</u>, <u>Schweisel</u> 	<i>Arnica montana</i> (DH5), <i>Viola lutea</i> , <i>Gentiana lutea</i> (DH5), <i>Pulsatilla alba</i> (LOR, ALS, 70), <i>Diaphasiastrum alpinum</i> (N1), <i>Leucorchis albida</i> (FC), <i>Lilium martagon</i> (70), <i>Platanthera bifolia</i> , <i>Lycopodium clavatum</i> (DH5-FC), <i>Botrychium lunaria</i> (LOR, ALS), <i>Allium victorialis</i> (N2), <i>Gentiana campestris</i>	Pie-Grièche écorcheur (DO1), Grand Tétrás (DO1), Pipit spioncelle + passage d'oiseaux en migration aux Col d'Oberlauchen et Hahnenbrunnen : passage possible d'espèces d'oiseaux de l'annexe I de la directive Oiseaux (milan royal...)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité mais extension des zones fertilisées et des zones fauchées ▪ Chasse au cols de migration : évolution de la pratique actuelle, anecdotique, à surveiller
Haute Chaume, faciès de recolonisation (genévrier essentiellement)	48	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : 6230	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Hilsenfirst</u> essentiellement 	<i>Gentiana lutea</i> (DH5)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution vers le climax forestier (hêtraie sapinière), avec une forte dynamique de l'épicéa au Hilsenfirst
Haute Chaume : lande subalpine	92	Habitat d'intérêt communautaire : 4030	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Huss – Schweisel</u>, <u>Hahnenbrunnen</u> (versant nord), <u>Schnepfenried</u> 	<i>Pulsatilla alba</i> (LOR, ALS, 70), <i>Leucorchis albida</i> (FC)	Pie-Grièche écorcheur (DO1), Grand Tétrás (DO1), Pipit spioncelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification en cours
Chaumes fumées et/ou sursemées	95	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire (nardaie) ou non prioritaire (lande subalpine) dégradé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Uff Rain</u>, <u>Salzbach</u>, <u>Huss</u>, <u>Hahnenbrunnen</u>, <u>Steinlebach</u>, <u>Markstein</u>, <u>Marksteinkopf</u> 	<i>Scilla bifolia</i> , <i>Crocus vernus</i> (ALS)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension des surfaces
Prés-bois	63	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 9110 ou 9130	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Uff Rain</u>, <u>Oberlauchen</u>, <u>Breitfirst</u>, <u>Steinlebach</u> etc. 	<i>Lilium martagon</i> (70)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stable

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables	Dynamique actuelle
Prés-bois, faciès de recolonisation	30	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 9110 ou 9130	➤ <u>Hilsenfirst</u> , <u>Schnepfenried</u> , <u>Hahnenbrunnen</u> etc	<i>Lilium martagon</i> (70), <i>Daphne mezereum</i> (70)	Grand Tétras (DO1), Gélinotte des bois (DO1), nombreuses fourmilères	<ul style="list-style-type: none"> Evolution vers le climax forestier (hêtraie sapinière), lente fermeture des clairières existantes avec une forte dynamique de l'épicéa, voire du Pin mugho à certains endroits
Mégaphorbiaie	7,5	Habitat d'intérêt communautaire : 6431	➤ <u>Oberlauchen</u> , <u>Salzbach</u> , <u>Schweisel</u>	<i>Parnassia palustris</i> (ALS), <i>Aconitum napellus</i> (70), <i>Daphne mezereum</i> (70)		<ul style="list-style-type: none"> Pression importante du pâturage sur certaines zones humides agricoles
Zones humides ponctuelles	9,5	Non concernées	➤ <u>Oberlauchen</u> , <u>Salzbach</u> , <u>Schweisel</u> , <u>Steinlebach</u> , <u>Hilsenfirst</u> , <u>Markstein</u> , <u>Widenbach</u>	<i>Parnassia palustris</i> (ALS), <i>Pinguicula vulgaris</i> (ALS, FC), <i>Drosera rotundifolia</i> (N2), <i>Juncus filiformis</i> , <i>Eriophorum angustifolium</i> , <i>Eriophorum vaginatum</i> (ALS), <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (ALS), <i>Trollius europaeus</i>		<ul style="list-style-type: none"> Piétinement, épandages de lisier aux abords des zones humides
Hêtraie sapinière acide	672	Habitat d'intérêt communautaire : 9110	➤ <u>Sur l'ensemble du secteur...</u>			<ul style="list-style-type: none">
Hêtraie sapinière moyennement acide	826	Habitat d'intérêt communautaire : 9130	➤ <u>Sur l'ensemble du secteur...</u>	<i>Daphne mezereum</i> (70)	Grand Tétras (DO1), Gélinotte des bois (DO1), Pic noir (DO1), Chouette de Tengmalm (DO1)	<ul style="list-style-type: none">
Plantation résineuse (< 80 ans)	181	Non concerné	➤ <u>Forêt domaniale de Guebwiller et ça et là</u>			<ul style="list-style-type: none">
Hêtraie subalpine	214 ha	Habitat d'intérêt communautaire : 9140	➤ <u>Crête entre le Schweisel</u> , <u>le Breitfirst et le Langenfeldkopf</u>	<i>Hurpezia selago</i> (LOR, ALS), <i>Lycopodiumannonitum</i> (Lorr-DH5-70)		<ul style="list-style-type: none">
Erablaie	24 ha	Habitat prioritaire : 9180	➤ <u>ça et là</u>			<ul style="list-style-type: none">
Ripisylve	1 ha	Habitat prioritaire : 91E0	➤ <u>Schaeffert</u>			<ul style="list-style-type: none">

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables	Dynamique actuelle
Lac	7,5 ha	Non concerné	➤ Lac de la Lauch		Grenouille rousse, crapaud commun, triton palmé et alpestre Sarcelle d'hiver (printemps), héron cendré, chevalier, chiroptères, campagnol roussâtre et musaraigne espèces à confirmer (SCHWEBEL Laurent, com pers 2003). Truite autochtone <i>Salmo trutta fario</i> (CSP, 2002)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de gestion des niveaux d'eau pour conserver des zones de reproduction favorables aux amphibiens
Ruisseaux			➤		Présence potentielle du Chabot (DH2) et de la Lamproie de Planer (DH2), Présence de Truite autochtone (CSP, 2002)	<ul style="list-style-type: none"> ▪

* : **ALS, LOR, FC** : listes des espèces végétales protégées au niveau régional (ALS = région Alsace : arrêté du 28/06/1993 ; LOR = région Lorraine : arrêté du 03/01/1994 ; FC = région Franche Comté : arrêté du 22/06/1992)

N1 / N2 : liste des espèces végétales protégées en France (arrêté ministériel du 13 mai 1982)

DO1 : liste en annexe 1 des espèces d'intérêt communautaire de la Directive Oiseaux : leur conservation nécessite la désignation de Zones de Protection Spéciales

DH2 : liste en annexe 2 des espèces d'intérêt communautaire de la Directive Habitats : leur conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

DH 5 : liste en annexe 5 des espèces végétales de la Directive Habitats : espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

70 : Haute-Saône : arrêté préfectoral des espèces protégées du 19 décembre 1990